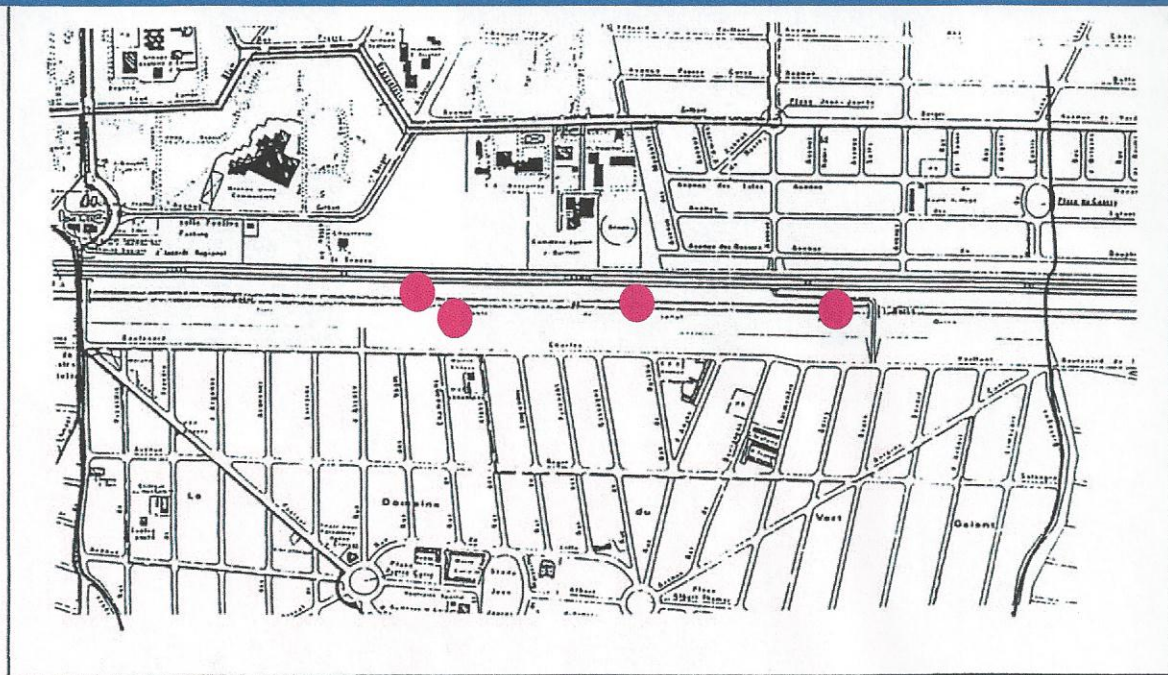


EXTRAIT DE L'ATLAS ÉCOLOGIQUE COMMUNAL
DE TREMBLAY-EN-FRANCE
RÉALISÉ EN FÉVRIER 1997 par Thibaut GABORIT
Club CPN «ÉTOURNEAUX 93»

III - LE CANAL DE L'OURCQ



Situation du canal dans Tremblay ● sites écologiques intéressants

B. ECOLOGIE

Le canal de l'Ourcq est l'une des zones les plus riches de Tremblay d'un point de vue écologique. La spécificité d'un tel milieu aquatique et les berges boisées de chaque côté du canal, procurent à ce "couloir naturel" une biodiversité très importante et surprenante en plein coeur de la commune.

Un canal, deux berges ...

Le canal s'observe et s'apprécie de deux manières tout à fait différentes. En prospectant sur les deux berges, on s'aperçoit très vite du contraste qui existe entre deux zones pourtant de même origine (photos 33 et 34). On compare ici une berge totalement aménagée pour le public, celle-là même qui conserve les aménagements qui avaient été faits pour permettre aux bateaux d'accoster près du pont et surtout qui empêchaient toute érosion de la berge, et une berge laissée à son évolution quasi naturelle, côté Bois Saint-Denis et Centre-ville. Au côté strict des chemins de graviers et autre piste cyclable, s'oppose une berge envahie par une végétation herbacée très riche et une faune "tranquille" qui s'accomode fort

bien de ce calme. Cela dit, les deux berges ont en commun de présenter des talus boisés. Ces deux buttes nord et sud, déblais accumulés lors de la construction du canal, ont vu se développer un bois constitué notamment d'essences adaptées au milieu frais et humide. On observe ici de nombreux Frênes, des Erables champêtres mais également des Ormes et des Robiniers qui prennent également beaucoup d'importance. Plutôt adaptés aux milieux calcaires, on remarque aussi la présence de l'Épine noire et de la Viorne lantane. La végétation herbacée est caractéristique des sous-bois, et on retrouve sur les deux berges le Lierre, la Laîche des bois, l'Euphorbe des bois, la Mercuriale, l'Arum tâchetée et quelques Aubépines. En bordure de chemin, on note la présence de Benoîte, d'Orties, de Millepertuis perforé et de Fraisiers sauvages... Enfin, plus adapté au milieu humide, le Cornouiller sanguin prend plus d'importance au bas de la butte.

Comme nous le disions, chacune des berges possède sa propre identité. La berge sud, située côté Vert-Galant, est la berge qui a subi de nombreux aménagements, ce qui lui vaut cet aspect relativement artificiel en bordure de canal. Les maisons du Boulevard Charles Vaillant voient l'extrémité de leurs jardins atteindre le sommet de la butte, et rares sont les particuliers qui n'ont pas aménagé une faible surface de terrain supplémentaire derrière leurs habitations : pelouses rases, haies de Thuyas (en général crevées) ou petit bois entretenu, tels peuvent être les différents aménagements rencontrés. D'autres laissent ces surfaces à leur devenir et on observe soit le bois "naturel" soit une ancienne parcelle fauchée envahie entre autres par les Orties. La proximité de ces habitations amène à la végétation certaines plantes non indigènes qui surprennent parfois dans un tel paysage. On a pu observer Yuccas, Sureaux yeb, Gesse des haies ainsi que Buddléia et Roses trémières qui attirent de nombreux insectes. D'autres plantes plus classiques comme les Potentilles, l'Aigremoine eupatoire, les Mauves des bois ou encore les Epilobes caractérisent encore plus cette transition entre la surface boisée et la surface habitée, milieu ouvert... Par ailleurs, certains habitants du Bd. Vaillant ont utilisé les faibles surfaces derrière chez eux pour y laisser des tas de bois, bois de chauffe ou de coupe. Ceux-ci procurent de nombreux refuges, plus particulièrement aux Hérissons (photo 35) qui à la fois proches des habitations et de la zone boisée, y trouvent un milieu de vie favorable. La surface habitée est le plus souvent limitée par un mur. Construits de parpins ou de briques rouges pour la plupart, ces matériaux peuvent, du fait d'altérations, présenter des anfractuosités, petits orifices ou trous qui constituent des éléments écologiques intéressants : ainsi, nombreux sont les insectes (bourdons, guêpes...) qui utilisent ces trous comme refuge ou nid.

La proximité de ces habitations au canal procure évidemment quelques inconvénients, le principal étant la pollution amenée par leurs propriétaires qui se débarrassent, dans le bois, de gravats, de tontes de pelouses, de tailles de haies ou autres déchets végétaux. On retrouve également de nombreux déchets ménagers, ce qui évidemment pollue la butte et la rendent moins attrayante d'une part aux promeneurs et d'autre part à la faune et la flore qui peuplent ce milieu.



photo 35 Hérisson

En redescendant cette butte par la piste cyclable, il existe un petit muret qui empêche vraisemblablement les éboulis sur cette dernière. Au-dessus du muret se trouve une petite surface herbacée comprenant notamment quelques primevères et autre lotier corniculé, et qui est susceptible d'accueillir des orchidées comme l'*Ophrys abeille*... En revenant par la berge, on se rend encore mieux compte du contraste qui existe entre le côté sud et le côté nord face à une zone herbacée sauvage, nous marchons sur un large chemin de graviers dont la toute petite bordure verte qui l'accompagne est complètement fauchée. On peut tout de même y relever la présence du *Lysimaque nummulaire*, caractéristique des milieux humides. C'est de ce côté du canal que l'on repère le mieux sur l'autre berge, les nombreuses entrées de terriers construites par les rats musqués. Creusés dans la terre, en utilisant en général le système racinaire développé des grands peupliers présents sur cette berge, ces terriers sont nombreux et prouvent que le Rat musqué se développe et se reproduit sans problèmes sur ce canal. C'est également de ce côté que l'on mesure l'érosion dont est victime en certains endroits, la berge opposée. Côté berge sud, dans la petite zone boisée entre le chemin longeant le canal et la piste cyclable, se trouve une zone humide, asséchée lors de la prospection, mais où de nombreux *Carex* (*pseudocyperus* ?) se développent. Cette zone sera à prospecter, notamment en hiver en ce qui concerne les amphibiens. On y observe également de nombreux gastéropodes.

En opposition à cette berge sud, où l'action anthropique est omniprésente, la berge nord revêt un aspect naturel très intéressant. De ce côté là, la surface boisée de la butte est beaucoup plus développée en surface vers le haut, et n'est limitée que par la voie ferrée. Outre la végétation que l'on a déjà décrite pour les deux berges, on y a relevé les présences du Houx, de quelques bouleaux, d'un If. C'est dans ses sous-bois, parfois en bordure de chemin, que l'on peut observer l'orchidée Listère à feuilles ovales. C'est l'une des 6 espèces d'orchidées relevées jusqu'alors sur cette surface (photo 36 et 37). Elle accompagne des espèces plus adaptées aux milieux ouverts, frais et humides et que l'on rencontre plus en bordure de canal. On observe ainsi l'Orchis pourpre, caractéristique des lisières de bois, l'Epipactis à feuilles larges ou encore la Céphalantère à feuilles larges, côté "assez rare" en Ile-de-France. Il existe également une station de près de 80 pieds de Neoties nid d'oiseau, espèce également rencontrée sur l'autre berge. Caractérisant cette végétation herbacée très riche, on rencontre également la Colchique d'automne, le Panicaut champêtre, la Valériane officinale.. On observe bien sûr une végétation typique des milieux humides représentée par le Lycopode d'Europe, l'Iris faux-acore, l'Erithrée petite-centaurée et de nombreux Carex carex des rives, carex hirsute, carex glauque. Zone boisée, canal avec ses berges herbacées, ce milieu associe en outre à une flore très riche, une faune d'une grande diversité. Côté oiseaux, on observe les nidifications certaines de la Tourterelle des bois, du Pic vert, du Pic épeiche, de la Grive draine, de la Poule d'eau, du Canard colvert et du Canard mandarin. On présume également des nidifications du Loriot d'Europe et de la Chouette hulotte. En passage, on peut également observer le Martin-pêcheur, le Héron cendré, le Chevalier guignette, la Mouette neuve ou le Grèbe castagneux qui hiverne sur le canal d'octobre à mars. Grenouilles verte et agile sont les deux amphibiens rencontrés. Point de vue reptiles, en marchant doucement et avec attention, on peut observer la couleuvre à collier se faufiler devant soi. La Tortue de Floride commence ici aussi à se développer. Les mammifères présentent également de nombreux représentants Hérisson, Renard (reproduction en 1990-91), Campagnol amphibie, Rat surmulot, Pipistrelle d'Europe, Noctuelle commune, Murin de Daubenton, Ecureuil roux, Taupes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Rat musqué (dessin 8) se développe allègrement sur le canal, et c'est sur cette berge qu'il a émis domicile, la construction de nombreux terriers y étant facilement repérables.



photos 36 Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)



dessin 8 Rat musqué

Le canal lui-même abrite une faune aquatique assez riche. Sept espèces de poissons y ont été relevées par le CPN : Epinoche, Epinochette, Goujon, Gardon, Chevesne, Truite arc-en-ciel et Ablette. On y trouve également des écrevisses américains et de grandes moules d'eau douce. Les mollusques sont par ailleurs très diversifiés dans ce canal. Enfin, les insectes ont une part importante sur ce milieu, et on peut y observer plusieurs espèces de libellules parmi lesquelles *Calopteryx splendens*, l'Agrion à larges pattes, l'Anax empereur et surtout l'Agrion à longs cercoides (*Cercion lindemii*), espèce classée "rare" dans le département, le canal étant le seul site où l'espèce a été recensée.

Tous ces éléments classent le canal en tant que site écologique de tout premier ordre sur la commune. Ceci est malheureusement terni par le fait que cette partie du canal et notamment le bois, sert de véritable dépotoir pour certaines personnes irrespectueuses de l'environnement. On trouve en plusieurs endroits des amoncellements d'objets, tapis, ferrailles, papiers, qui confèrent au site un aspect bien peu agréable et qui menacent le milieu naturel (photo 38). Il existe une véritable mare dans le bois à la base de la butte qui, envahie de ferrailles et autres vieux pots, perd évidemment de nombreux intérêts (photo 39). Les lentilles envahissent une partie de la surface en eau, tandis que l'on peut y observer le gaillet des prés ou l'Iris faux-acore... Aussi, cette mare, débarrassée de ces déchets et gérée de façon régulière, serait sans aucun doute d'un grand intérêt.

En résumé : le canal est l'une des zones les plus riches et les plus diversifiées au niveau écologique sur la commune de Tremblay. Ses deux berges sont morphologiquement tout à fait différentes, puisqu'à une berge aménagée pour le public, fait face une berge laissée à son évolution naturelle. C'est cette dernière qui présente la plus grande diversité aussi bien végétale qu'animale. On retiendra la présence de 6 espèces d'orchidées dont la Céphalantère à feuilles larges (A.R en Ile-de-France), celle de plusieurs espèces de libellules dont l'Agrion à longs cercoides (R sur le département), puis de mammifères nombreux, reptiles (Couleuvre à collier), amphibiens, oiseaux et poissons.. Ce beau tableau est malheureusement terni par la pollution importante dont le site est victime.